

Direction Direction Environnement
Service Service Gestion de l'Eau
Contact JEREMIE DOUSSIN
Tél. : 04.75.79.26.37
Courriel : jdoussin@ladrome.fr
Réf : 2026/D/013497

MONSIEUR MATTHIAS ROCHEFORT
Service Santé Protection Animale Environnement
DDPP DE LA DROME
33 AVENUE DE ROMANS
26000 VALENCE

Objet : Projet d'extension d'un élevage de volailles à Châteauneuf-sur-Isère

Monsieur,

Vous sollicitez l'avis de la commission locale de l'eau (CLE) du Bas Dauphiné Plaine de Valence sur le projet d'extension d'un élevage de volailles de chair à Châteauneuf-sur-Isère – quartier les Grands Chassis, situé dans le périmètre du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence.

Le bureau de la CLE réuni le 28 septembre a examiné le projet transmis. Le projet prévoit la construction d'un nouveau bâtiment d'élevage de 36 720 places, passant ainsi la capacité d'élevage total à 64 260 places.

L'augmentation de la consommation en eau associée à ce projet sera intégralement satisfaite par le réseau d'eau potable du SIE Plaine de Valence capable d'assurer la satisfaction des besoins à partir des ces différentes ressources et de son réseau maillé.

Les effluents d'élevage seront valorisés sur les parcelles agricoles du demandeur dans le respect du plan d'épandage établi et des contraintes réglementaires liées aux zones vulnérables nitrates et en dehors de zones à enjeux eau potable.

Tel que présenté, le projet apparaît conforme et compatible avec le SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence dont nous tenons à rappeler la disposition C52, qui « encourage les acteurs agricoles à favoriser les pratiques agricoles économes en engrais azotés » et leur « recommande de mettre en place des actions de communication, de conseils individuels, de création et transfert de connaissances [...] auprès des exploitations agricoles en élevage hors-sol ».



Vu l'article 9 du règlement de la CLE du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence qui permet au bureau d'émettre des avis au nom de la CLE, le bureau émet un **avis favorable au projet d'extension d'un élevage de volailles par M. Éric THOMAS à Châteauneuf-sur-Isère (26)**.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Eric PHELIPPEAU
Président de la CLE
SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence



Le Département de la Drôme assure un traitement informatique et papier des données personnelles qui lui sont confiées pour répondre à ses obligations légales et/ou ses missions de service public. Les données collectées seront traitées par les personnes dûment habilitées, elles seront conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire à la satisfaction de la finalité en question et ne sont en aucun cas cédées à un tiers à des fins commerciales et ne font pas l'objet d'une décision automatisée ni de profilage. Conformément au Règlement Général à la Protection des Données n° 2016/679 et à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du service concerné ou auprès du délégué à la protection des données du Département (dpo@ladrome.fr) ou sur le site [ladrome.fr \(https://www.ladrome.fr/je-contacte\)](https://www.ladrome.fr/je-contacte) en justifiant de votre identité.



Secrétariat de la Commission Locale de l'Eau
DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
26 AVENUE DU PRÉSIDENT HERRIOT, 26026 VALENCE CEDEX 9
ladrome.fr   

